



3 en Aïin

INFORMER - IMPLIQUER - INTERESSER

L'Atelier FICA prépare une grande fête de rue !



Edito

Comme chaque début d'année, les premiers mois de 2023 ont été consacrés à l'élaboration des budgets communaux.

Ils ont été construits, sans augmentation de la fiscalité locale et permettent néanmoins le financement des nombreux projets à venir. Un nouveau budget "Enfance et jeunesse" a été créé afin de gérer les activités de l'A3V reprises par la municipalité (Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire, micro-crèche, restauration scolaire).

Concernant les investissements, ce sont des projets pluriannuels qui seront répartis sur la seconde moitié de notre mandat. Ils comprendront la programmation de l'extinction nocturne de l'éclairage public, pour un montant de 44 256 € TTC (participation incluse du SIEA), intégrant le remplacement des candélabres sur le secteur du Pont de Chazey.

La mise en séparatif des réseaux de Loyes ainsi que ceux de Mollon est déjà lancée sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet Montmasson et se terminera l'an prochain. Elle représente un coût hors taxe de 2 435 610 €.

S'en suivront les travaux d'aménagement et d'apaisement de la voirie à Loyes, confiés pour la maîtrise d'œuvre aux sociétés Intégra et Axe Saône. L'estimation pour ces travaux est de 3 228 696 € TTC.

Pour la voirie, les projets de rénovation du chemin de la Masse et du secteur de la route de Chavagnieux et des chemins de la Châtillonnière et de la Petite Croze sont en cours de chiffrage.

Concernant l'école élémentaire, la réhabilitation énergétique de la partie arrière du bâtiment abritant 8 classes est lancée, pour un montant de 582 335 € TTC.

Une fois cette opération achevée, la restructuration de la partie avant du bâtiment sera engagée avec la création de nouveaux espaces scolaires et périscolaires. Pour cela, un concours d'architectes sera lancé à l'automne pour un budget de près de 3 600 000 € TTC.

Durant l'ensemble de ces travaux, les élèves seront accueilli, tant sur le temps scolaire que périscolaire, dans des bâtiments modulaires installés fin août à l'arrière du centre Innovance.

C'est un investissement de 1 024 678 € TTC.

Afin de financer l'ensemble de ces projets, nous travaillons avec nos partenaires que sont l'État, la Région, le Département et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, afin d'optimiser la mobilisation d'un maximum de subventions.

Nous espérons que l'ensemble de ces projets sera mené à bien. Nous mobiliserons toute notre attention sur la qualité des prestations et le respect des délais.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancement de ces dossiers dans nos prochaines publications.

À Bientôt.



Éric BEAUFORT
Maire

Extinction de l'éclairage public

Afin de participer à l'effort national et de la mise en place du plan gouvernemental "sobriété énergétique", le conseil municipal a décidé l'extinction de l'éclairage public durant une partie de la nuit.



Cette disposition nécessite la modification de 13 armoires électriques, actuellement en cours. L'extinction sera donc progressive en fonction des secteurs concernés par les armoires correspondantes.

Au final, cette extinction sera appliquée à l'ensemble de la commune mis à part la départementale D1084, gérée par le département.

C'est le Syndicat Intercommunal de l'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA) qui a la charge de programmer les horloges astronomiques, nouvellement mise en service dans nos armoires électriques, pour couper l'éclairage de 23 heures à 6 heures le lendemain.

Outre une économie substantielle estimée entre 16 000 et 18 000 euros par le SIEA, cette disposition apportera une plus grande qualité de vie de la faune nocturne et supprimera les éventuelles gênes lumineuses dont certains habitants souffrent.

Naturellement, la visibilité en sera légèrement réduite alors lorsque vous circulerez en voiture, il vous faudra être prudent et ne pas oublier d'allumer vos feux de croisement.

NEW HOLLAND
AGRICULTURE

Girard (SA)

MATÉRIEL AGRICOLE Concessionnaire New-Holland
MOTOCULTURE DE PLAISANCE Concessionnaire Stiga

01330 VILLARS LES DOMBES 01120 PIZAY
04.74.98.31.00 04.78.06.23.04

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Serge **JUENET**
Electricien depuis 1980

INDUSTRIE - VILLAS NEUF et RÉNOVATION

640 rue neuve
01800 RIGNIEUX-LE-FRANC

Didier Juenet
04.74.61.35.14

www.juenet-electricite.com
sari.juenet.serge@gmail.com

Tenez vous prêts ! Le samedi 3 juin 2023 l'Atelier FICA VLM organise son premier eco-carnaval !

Croisons les doigts pour avoir du soleil et déambulons ensemble, déguisés, motivés dans les rues de Villieu. Le départ se fera en face du garage Guderzo à 15 h. Ensuite nous marcherons, danserons, chanterons en rythme (ou pas) avec la batucada de Chalamont grâce à leurs tambours, caisses et autres percussions tout au long du parcours. Côté instruments de musique, l'école maternelle du Toison participe également au projet puisque les élèves ont réalisé des percussions recyclés et recyclables ! Vous êtes curieux ? Rendez-vous dans les rues de Villieu le 3 juin prochain, avec un masque sur les yeux, un chapeau rigolo, une cape ou des vêtements colorés et l'envie de montrer que Villieu Loyes Mollon aime la fête !



Pour relever le défi d'un carnaval le moins polluant possible, pour protéger notre planète et coller à nos valeurs, plusieurs groupes se sont réunis depuis plus de 6 mois pour préparer l'événement : bricolage, couture, loisirs créatifs, le tout en matériaux recyclés et/ou recyclables, ... Grâce à la participation de nombreux bénévoles, nous mettrons à dispo des déguisements ou accessoires délirants le jour J ! Mais pensez bien vous aussi à vous déguiser, ce sera encore plus fou !!



La création la plus impressionnante est le vélo blender, il permettra de réaliser la pâte à crêpes..... et en plus il roule ! Le groupe de bricoleurs fous a également ajouté une crêpière mobile et un chariot transporteur à l'ensemble !



Les commerçants du centre village jouent le jeu également et participeront chacun à leur manière au Carnaval..... Gardons la surprise jusqu'au jour J. L'A3V est également un acteur fort de cette journée festive puisque les animateurs ont prévu des éléments de communication et de décoration avec les enfants...



Résolument participatif, l'eco-carnaval invite chaque habitant à guetter le passage du carnaval et à venir déposer dans le chariot des œufs, de la farine ou du lait. Nous ferons des crêpes tous ensemble. Cela vous rappelle peut être des souvenirs ? En nous appuyant sur des traditions qui rassemblaient, il n'y a pas si longtemps, les habitants de nos villages et des communes alentours, nous espérons vous voir nombreux, petits et grands, retrouver le bonheur des fêtes populaires.

Et puisque nous parlons de tradition, notez bien : Monsieur Fleur, crieur public de VLM, sera de la partie ! Pensez bien à lui laisser des messages dans les boîtes à messages chez les commerçants ou par mail sur crieurvml@gmail.com . D'ailleurs les élèves de l'école primaire et maternelle du Toison rédigeront des messages pour Monsieur Fleur lors de leurs cours de littérature et écriture. Il les clamera pendant la déambulation ou au Clos Quinat en fin de journée, selon son envie !

Et si on terminait au Clos Quinat ? Aux alentours de 18 h, le club des jeunes ouvrira la buvette, bières, softs, vins.... la Classe en 3 proposera des sandwiches, hot dog, chips et autres gourmandises salées ou sucrées... l'Atelier musique de FICA sera présent pour chanter, vous faire chanter et danser, livrets de paroles à l'appui, instruments de musique à dispos pour faire des bœufs et animer cette soirée dans la joie et la bonne humeur.

Nous clôturerons cette incroyable journée de fête aux alentours de 23 h !



LE CRIEUR DE VLM

AVEC :
LE CLUB DES JEUNES
LA CLASSE EN 3
L'A3V
LES COMMERÇANTS
LE COMITÉ DES FÊTES
LA MAIRIE DE VLM
LES ÉCOLES

BATUCADA DE CHALAMONT

déambulons dans nos rues

PARCOURS

Départ à 15h en face du garage Guderzo



- Chemin de la petite Croze
- Chemin du Cimetière
- Chemin de la Chatillonière
- Rue de la Craz
- Lotissement du Janivon
- Rue du Janivon
- Rue de la Maisonnnette
- Rue du Pollet
- Rue de la gare (aller/retour)
- Centre Innovance, Ecoles
- Commerces, avenue Charles de Gaulle,
- Rue du Bottet
- Rue de l'Eglise
- Clos Quinat (sandwichs, hot dog, boissons, musique, dancefloor...)

VENEZ NIOMBREUX

**3 Juin
Villieu**

Atelier FICA VLM



0622205360 / 0680525720



atelierfica.org

atelierficavlm@ecomail.fr

FB : atelierficavillieuloyesmollon



Municipalisation de l'association A3V

Depuis quelques années, l'organisation du périscolaire, du centre de loisirs et de la cantine, rencontre, malgré tous les efforts et la bonne volonté de l'association des 3 villages (A3V), des difficultés.

Ce sont majoritairement des problèmes administratifs et de personnel insuffisant qui sont à l'origine de ces problématiques.

Consciente des complications que cela engendre auprès des familles, la Mairie a décidé de municipaliser les services assurés par l'association jusqu'à présent.

Des lignes conductrices affirmées par le Maire :

Pour cela, le conseil municipal a engagé une procédure administrative avec comme ligne de conduite :

- La continuité de fonctionnement (organisation, modalités pour les familles, etc.) ;
- Accueil de tous les enfants (dans le respect des limites du cadre réglementaire et selon les modalités mentionnées au règlement intérieur) ;
- Reprise de l'ensemble des services et des activités (Petite-enfance et enfance) ;
- Reprise / transfert de tous les salariés de l'association.

Les grandes étapes décisionnelles :

10 novembre 2023 : En A.G. de l'association A3V, sont élues 7 nouvelles personnes administratrices au CA en plus des 2 élus municipaux (M le Maire et Mme LA ROSA), pour faire vivre l'A3V jusqu'à la municipalisation. Un bureau associatif sous la présidence de Mme POLAK gère les affaires courantes de l'association ;

19 janvier 2023 : En CA de l'association A3V, les administrateurs votent à la majorité la municipalisation et le transfert de l'ensemble des services et activités de l'association au 1er septembre 2023 ;

25 janvier 2023 : En Conseil Municipal de la commune, les élus votent à l'unanimité le projet de municipalisation tel qu'il est présenté dans la fiche projet (rappel du contexte, échéancier, lignes conductrices).

Les principales démarches administratives :

De janvier à avril 2023 : Le processus de transfert des contrats de travail. Tous les salariés qui seront en poste au 1er septembre 2023 ont accepté la proposition municipale de reprise et de transfert de leur contrat de travail de droit privé en contrat de travail de la Fonction Publique Territoriale effectif au 1er septembre 2023 ;

Mai / juin 2023 : Ouverture des postes pour les personnes en CDD et/ou recrutement pour les postes complémentaires pour septembre 2023 ;

Avril / juin 2023 : Ouverture des cadres administratifs et juridiques au nom de la commune (Micro-crèche, Centre de loisirs, Restaurant scolaire...)

Avril / juin 2023 : Ecriture, ajustement et validation des documents administratifs pour les familles (Dossier d'inscription, Règlement Intérieur et de Fonctionnement, Tarifs et modalités de tarification, procédures de facturation...)

Juillet / août 2023 : Organisation matérielle et pédagogique des services, organisation des équipes de travail.

Les différentes phases pour les familles :

A partir du 05 / 12 juin 2023 (à confirmer) :

Ouverture des inscriptions pour les familles auprès des services Petite-enfance et Enfance (Centre de loisirs, Périscolaire, Restaurant scolaire) ;

1^{er} septembre 2023 : Fermeture des services Petite-enfance et Enfance – Pas d'accueil des enfants ;

04 septembre 2023 : Rentrée scolaire et ouverture des nouveaux services sous le statut municipal.

Une démarche complexe :

Si la volonté affirmée de la Commune est d'offrir un service répondant aux exigences de la population, la démarche engagée se heurte à un grand nombre de difficultés administratives, réglementaires et organisationnelles.

Elle mobilise les élus concernés et a nécessité l'embauche d'un agent à plein temps et octroie du travail supplémentaire à bon nombre d'agents administratifs.

- La phase de diagnostic de l'association a pris du temps et encore aujourd'hui, il est important de faire l'analyse du fonctionnement actuel pour poser les bonnes bases du projet ;
- Si la volonté et les orientations municipales sont de continuer avec l'existant, il n'est pas toujours simple, quand l'analyse de l'existant nous invite à tout repenser dans sa globalité. Il faut savoir quelque fois recréer ;
- Le projet de municipalisation avance. L'association avance aussi de son côté. Tout le travail consiste à faire arriver sur le même quai et à la même heure :
 - la locomotive (forme administrative et cadre juridique des nouveaux services municipaux),
 - l'équipe de conducteurs (l'équipe municipale : élus et agents),
 - les wagons (les services et activités de l'association, le fonctionnement général),

L'enjeu est de veiller à ce que tout le train reste parfaitement assemblé et arrive en douceur pour tous les passagers (familles et enfants).

La motivation d'un projet qui avance :

Heureusement, certaines étapes se déroulent sans contre temps et permet de garder au sein des équipes une motivation solide.

Le processus de reprise du personnel et de transfert des contrats a été vécu sereinement. Si les salariés sont partis avec beaucoup de questions et d'incertitudes légitimes, les réponses claires et les engagements respectés, le cadre juridique et les phases de négociation ont permis de conclure à la reprise de tous les salariés et l'acceptation par ces derniers du transfert de leur contrat de travail.

Les partenaires institutionnels et tous les services locaux se mobilisent pour accompagner le projet, trouver les bonnes stratégies et opportunités pour l'avenir.



Nouvelle organisation du transport scolaire

Depuis 1975, date du regroupement pédagogique des écoles de Loyes et Mollon, un service de transport scolaire a été mis en place.

Depuis, bien des choses ont changé : Les tournées, les horaires, les points de ramassages, les écoles, le transporteur, le service de ramassage sur le temps méridien et surtout le nombre d'enfants transportés et le coût total, ont évolués. Aussi, il était nécessaire et important d'établir des statistiques sur la pertinence de ces ramassages scolaires.

Après étude et comptage des enfants utilisant le service de ramassage et après une diminution importante du nombre d'enfants en octobre 2022 imposant la mise en place d'un minibus afin de compenser l'augmentation tarifaire, il est constaté que :

- Le nombre d'enfants inscrit lors de la rentrée 2022/2023 était de 66
- Le coût du transport est de 77 410.17 euros dont 31 887.99 euros pour la pause méridienne
- 45 enfants prennent le bus au moins une fois par semaine
- Seuls 23 enfants prennent le bus régulièrement dont 6 de la maison de l'enfance de Mollon (dont la fermeture est prévue le 30 juin prochain)

Considérant, au vu de ces éléments, que le ratio coût par enfant par an s'élève à 1 900 euros, soit 13,20 € / trajet / enfant il est mis en évidence que le coût du transport scolaire est devenu une dépense excessivement coûteuse par rapport à l'exploitation du service rendu.

Après avoir pris connaissance de ces éléments et d'en avoir débattu, le Conseil Municipal valide la suppression du service de transport scolaire sur le temps méridien à compter de la rentrée 2023/2024 étant bien précisé et acté que l'ensemble des enfants concernés pourra être accueilli sur le service de restauration scolaire.



La fibre optique enfin à Villieu Loyes Mollon !

Vous êtes peut-être déjà éligible pour recevoir la fibre optique à votre domicile.

Pour le savoir, deux solutions :

1. faites le test d'éligibilité sur le site du SIEA : <http://reso-liain.fr/>
2. demandez à votre opérateur fournisseur d'Internet de tester votre ligne

Si vous êtes éligible, demandez à votre opérateur actuel (ou nouveau si vous souhaitez en changer), il transmettra votre demande au SIEA qui dépêchera une entreprise pour venir installer chez vous GRATUITEMENT* une prise fibre.

Il ne vous restera plus qu'à souscrire un abonnement fibre auprès de votre opérateur qui vous enverra, le cas échéant, une nouvelle box si la votre n'est pas adaptée.

Pour tous renseignements adressez-vous auprès de votre opérateur.

* voir les conditions sur le site du SIEA : <http://www.reso-liain.fr>

Agenda

- ✓ **Carnaval**
Samedi 3 juin
Centre Innovance
Atelier FICA - 06 22 20 53 60
- ✓ **Vente de tartes**
Samedi 3 juin
Place St Pierre
Société de chasse - 06 88 41 61 33
- ✓ **Expo voitures anciennes**
Dimanche 4 juin
Place St Laurent de Mollon
Scoot auto rétro - 06 08 56 34 09
- ✓ **Cconcert**
Samedi 17 juin
Centre Innovance
Viva La Musica - 06 82 59 63 83
- ✓ **Fête de la musique**
Mercredi 21 juin
Clos Quinta ou Innovance selon météo
Comité des fêtes - 06 13 86 67 53
- ✓ **Vogue / bal populaire**
23/24/25 juin
Rue des écoles - Place de la fonderie
Club des jeunes - 06 37 52 68 80
- ✓ **Kermesse**
Vendredi 30 juin
Clos Quinat
Sou des écoles - 06 86 38 69 28
- ✓ **Calendrier des fêtes**
mercredi 5 juillet
Auditorium
Comité des fêtes - 06 13 86 67 53
- ✓ **Feu d'artifice**
jeudi 13 juillet
Stade municipal
Comité des fêtes - 06 13 86 67 53
- ✓ **Commémoration**
Bataille du Pont de Chazey
jeudi 1^{er} septembre
Pont de Chazey
Anciens combattants - 04 74 61 04 48
- ✓ **Assemblée générale**
vendredi 8 septembre - 18 h 30
Auditorium
Sou des écoles - 06 86 38 69 28
- ✓ **Défi sport**
Samedi 9 septembre
Clos Quinat / Place St Pierre / plateau sportif
Atelier FICA - 06 22 20 53 60